L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 8 MARS 1890.

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE.

UNE jeune fille sachant un peu coudre et faire le ménage. S'adresser chez M. Elsum, plumassier, 178 Carondelet. 8 mars—2f

CENT habiles couturières pour faire du linge de dessous pour dames. De l'emploi toute l'année pour les plus compétentes. Recdo & Lehman, 171 sud Remparts. 17jan—

A LOUER.

GROCERIE, avec comptoirs et étagères. S'adresser coin Lapeyrouse et Rocheblave. 28 fév—7f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Murray & Berger vs J. B. Giandi.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans.—No. 17,207—En vertu d'un writ de fieri faciās à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le MARDI, 18 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de groceries, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

6 mars—6 12 18

J. C. Kyrch vs John P. Vairin, Jr.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — No 13,213 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 14me jour de mars 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, comme par inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

27 fév—27 mars 6 14

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joséphine Yancy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,532—Division B.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Yancy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

7 mars—7 12 16

Succession de John L. Delia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,546—Division A.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John L. Delia, décédé intestat; avis est par le présent donné à tout ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

7 mars—7 12 16

Succession de John Barbe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No. 27,636—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mary A. Barbé, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

27 fév—27—mars 4 8

Succession de Solomon Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,420—Division A.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Solomon Weiss, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

1er mars—1 5 9

Succession de Spicer Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,140—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par William C. Harrison, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

26 fév—26—mars 4 7

Succession de Ann Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,360.—Division A.—Attendu que William D. Ryan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Ann Ryan, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

28 fév—28—mars 5 9

Succession de George W. Wheat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,596—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Kate Wheat, tutrice, et comme telle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

28 fév—28—mars 5 9

Succession de Joseph A. Pagaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,384—Division A.—Attendu que Mme Angeline Pagaud a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph A. Pagaud, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

27 fév—27—mars 4 8

Succession de E. H. Bayley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1,434—Division C. Attendu que John B. Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu E. H. Bayley, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

27 fév—27—mars 4 8

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,509—Division E—Frank Fleckinger vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire ci-dessus nommé, Frank Fleckinger, soit et par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion de ces créanciers soit convoquée et tenue pardevant John T. Michel, notaire, en son bureau, No 120 rue Gravier, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le MARDI, 4me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et de voter pour ou contre l'application du dit pétitionnaire dans le but d'obtenir une décharge, et que toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que A. B. Phillips, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 5 mars 1890.

Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. HANKIN, Député-Greffier.

6 mars—6 21—8 avril

Charles Desforges vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,890.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John E. Pincton syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

E. A. LUMINAIS, Greffier.

25 fév 25—mars 1 6

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,361—Division E.—Wm Schreiber vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Wm Schreiber soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ces créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, notaire en cette ville, à son bureau No 49 rue du Camp, SAMEDI, le 8me jour de mars 1890, à 11 heures A. M. afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter pour ou contre l'application du pétitionnaire pour une décharge et sur toute autre affaire qui pourrait leur être soumise, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 21 février 1890.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

22 février—22 26—8 mars.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures]

Commissaires

Grand Tirage Mensuel,

A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 MARS 1890.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de...	100,000,......	100,000
1 Lot de...	50,000,......	50,000
1 Lot de...	25,000,......	25,000
2 Lots de...	10,000,......	20,000
5 Lots de...	5,000,......	25,000
25 Lots de...	1,000,......	25,000
100 Lots de...	500,......	50,000
200 Lots de...	300,......	60,000
500 Lots de...	200,......	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de...	$500, soit......	$50,000
100 Lots de...	$300, ...	30,000
100 Lots de:	$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit......	$99,900
999 Lots de $100,	......	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

On demande des agents partout.

☞ Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,

New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits [illegible] [illegible] ... [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

Etat de la Louisiane vs Samuel S. Cohig et Nicholas Arthurs.

Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,570.

EN VERTU d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District, Section B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Dix-neuf certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Alexandre, St-Claude et Mathilde, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf de l'îlet numéro trois cent quarante huit, sur un plan de Louis H. Pilié, daté le 10 novembre 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

GAB. VILLERÉ, Shérif Criminel.

31 janv—31—fév 3 10 17 24—mars 3 8

L'Etat de la Louisiane vs Benito Angiada et Jno. P. Guinault.

Cour Criminelle de District, Paroisse d'Orléans—No 13,006.

EN VERTU d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District, Section A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson, mesurant cinquante un pieds cinq pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles, de deux cent dix pieds neuf pouces et un seizième; la dite portion de terre est bornée sur le côté vers la rue Johnson, par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à W. C. Griffen et autres propriétés de la succession de H. Griffen, et sur le côté vers la rue Prieur par une portion de terre appartenant à la dite succession et est composée du lot numéro dix neuf et une portion des lots dix-huit, quatorze, treize, douze, huit et sept, dans l'îlet numéro trente-sept, d'après un plan de A. D'Hémécourt, daté 16 juillet 1853, déposé au bureau de P. C. Cuvellier, alors notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

GAB. VILLERÉ, Shérif Criminel.

31 janv—31—fév 3 10 17 24—mars 3 8

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de groceries, vins, liqueurs, installations, meubles de salon, cheval et wagon, etc.

Frank Fleckinger vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,509—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 mars 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère public, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 19 mars 1890, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au coin Sud Est des rues Washington et Baronne.

Le contenu de la maison ci-dessus comprenant un lot assorti d'épiceries de fantaisie et de famille, vins, liqueurs installations, etc.

Aussi un mobilier de salon et un cheval avec wagon.

Selon l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

8 mars—8 11 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Third District Building Association vs Benjamin F. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,262—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, qui y appartiennent ou en quelque sorte font partie de la propriété, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale (ou Casacalvo), Françis, Union et Dauphine (ou Grands Hommes), désigné par la lettre "C" sur un plan de A. de Arman, déposé voyer de la ville, le 20 janvier 1882, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant O. Villeré notaire, en date du 20 mars 1882; lequel terrain mesure vingt un pieds huit pouces de façade rue Royale sur cent vingt huit pieds six pouces de profondeur.

Acquis par le défendeur de la demanderesse par acte pardevant André H. Wilson, notaire, le 25 avril 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

23 fév—25—mars 5 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée coin des rues Première et Liberté, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Deuxième et St-George.

Geo. A. Koepke vs. Mme Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,084 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St-André maintenant Liberté et St-George, désigné comme lot No Dix huit sur un plan par Ferguson, architecte, daté le 7 janvier 1856 et déposé au bureau de J. F. Coffey, notaire, comme plan No 34; le dit lot forme le coin des rues Première et Liberté et mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges y appartenant.

Etant le même lot de terre que la défenderesse a acquis par achat de John Albert Fitzpatrick d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, daté le 1er juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 fév.—3, 10, 17, 24, mars, 3, 8.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le shérif d'une des plus belles propriétés de choix offerte cette saison

Vente de la propriété améliorée de valeur formant l'encoignure N. W. des rues St-Charles et Jackson; maintenant et depuis nombre d'années occupée par Chas Ballejo comme une groceries de première classe et comme résidence.

Leopold Weil vs Mme Vve Delphine Philips et A. V. Philips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 29,139—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes qui y appartiennent et en font partie en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Charles, Jackson, Carondelet et Josephine, désignés par les numéros un, deux, trois et formant une portion de terre mesurant quatre vingt qu'onze pieds onze pouces de façade rue ou avenue St Charles sur cent-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et de façade rue Jackson, la même profondeur sur la ligne qui la divise du terrain numéro quatre; quatre vingt-cinq pieds onze pouces sur la limite inférieure;

—AUSSI:—

Un terrain situé dans les mêmes district et carré, désigné par le numéro vingt-deux, mesurant vingt-sept pieds dix pouces et six lignes de façade rue Jackson, sur une profondeur de cent trente pieds; et vingt-sept pieds dix pouces et six lignes à l'arrière.

Etant la même propriété qui fut acquise par feu Philip T Philips, en l'achetant des successions de Alex. Phillips et Rosina Philips, par acte exécuté pardevant John F. Coffey, notaire, le 7 juillet 1877, enregistré au bureau des Transferts, livre 110, fol. 192.

Et étant la même propriété que les deux défendeurs ont achetée de la succession de Philip T. Philips, No —— du docket de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, conformément à un jugement les mettant en possession le 30 octobre 1888; enregistré au bureau des Transferts, livre 129, folio 533.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 fév—5 12 19 26—5 8 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une propriété améliorée de choix, connue comme le No. 270, rue Thalie, entre Baronne et Dryades.

Samuel Weil vs. Ferdinand Caspar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,138.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Thalie, Dryades et Melpomène, désigné par le No dix, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 16 mars 1848, déposé au bureau de J. R. Beard, ex-notaire public en cette ville, comme plan No 33; le dit lot mesure, en mesure américaine, d'après le dit plan, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Thalie, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant. Les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre portent le numéro municipal 270 rue Thalie

Etant la même propriété acquise par le défendeur par achat de la veuve et les héritiers de John Powell, d'après un acte passé pardevant James Fahey, notaire public, en cette ville le 27 février 1878.

Titre enregistré au Bureau des Aliénations dans le Livre 110, folio 729.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix Améliorées dans les Premier et Quatrième Districts.

Nos 273 et 275 rue Lafayette et No 1071 rue Tchoupitoulas.

In re, D'Amico, Sidotti & Lewis vs leurs Créanciers.

No 28,037—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1. Le grand cottage en bois à un étage avec mansarde couvert en ardoises et bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 273 et 275 rue Lafayette, dans l'îlet borné par les rues Poydras, St-Pierre (maintenant Franklin) et St-Paul (maintenant Liberté), retiré de la rue et arrangé comme maison double et contenant 8 chambres avec galerie sur le devant dans le corps principal et 4 chambres dans la bâtisse du fond, 2 citernes, hangar, chambres dans la cour, etc. Le terrain est grand, ayant 42 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Lafayette sur 176 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles permettant un corridor à chaque côté et une grande cour. Il y a beaucoup de terre à l'avant et à l'arrière pour faire des améliorations additionnelles; près du dépôt du Mississippi Valley et dans un voisinage populeux. Cette propriété rapporte maintenant $240 par an.

2. Le joli cottage simple en bois et couvert en ardoises portant le No 1071 rue Tchoupitoulas, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano, ilet borné par la rue Chippewa, ayant sur le devant un auvent, 4 chambres, citerne, hangar, allée sur le côté, etc. Le lot mesure 16 pieds face à la rue Tchoupitoulas sur 93 pieds de profondeur. Loué à raison de $10 par mois, est en bonnes conditions et près de l'élévateur, du ferry bac, des brasseries et autres industries; cette propriété rapporte un loyer régulier. Face à la propriété le pavage est en pierres carrées et il y a une double ligne de chemin de fer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs paieront les taxes de 1890 et feront le dépôt usuel de 10 pour cent comptant.

Les actes de vente pardevant E. J. Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 fév—22 mars 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence attrayante et bien située

DE FEU W. H. FOSTER, Esq.

Vastes terrains et environs de choix.

Encoignure de l'avenue Washington et de la rue Carondelet.

In re. George E. Foster vs. John F. Foster et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,847.

Pour effectuer un partage.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 176 rue Commune—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu positivement à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 10 février 1890 et signé le 14 février 1890, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence confortable à deux étages, en bois, bien située et avec vastes terrains, No 250 avenue Washington, encoignure de la rue Carondelet; ilet borné par l'avenue St-Charles et la rue Conery; retirée de la banquette, ayant de larges et confortables galeries sur le devant et sur les côtés, double salons, salle à manger, cabinet à provisions, dépenses et chambres pour domestiques, une cuisine au rez-de-chaussée, et cinq grandes chambres à coucher, chambres à bain, lieux d'aisance, etc., au premier; deux citernes, hangar à bois et à charbon, etc. Les terrains sont très vastes, mesurant 90 pieds de face à l'avenue Washington, sur 177 pieds et 6 pouces de profondeur et de face à la rue Carondelet et entre lignes parallèles, solidement pavé, et arrangés en gazon, et magnifiquement ombragés, avec des pacaniers, magnolias, orangers, figuiers, pruniers japonais, et autres arbres en rapport et ornés de plantes et fleurs rares. Les avenues Washington et St-Charles sont admirablement pavées et élégamment améliorées. On ne peut trouver un site plus désirable comme résidence. Il y a amplement de terrain pour des améliorations additionnelles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de garantie. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 fév—15 22—mars 1 8 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Quincailliers et Forgerons.

Tout le contenu du magasin de quincaillerie et toute l'installation de la forge, rue Villeré, entre Bouny et Seguin, Alger, (Cinquième District).

Succession de Mme S. L. Nash.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 27,737.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs encanteur—Bureau No 176 rue Commune—MARDI, 11 mars 1890, à 10-30 heures A. M., au local de quincaillerie rue Villeré, entre Bouny et Seguin, Cinquième District, et de la forge en arrière du No 19 rue Villeré, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 février 1890, et rendu dans la succession ci-dessus—

Le contenu (en bloc ou au détail) et toute l'installation du dit magasin de quincaillerie et de la dite forge.

Conditions—Comptant sur livraison.

28 fév—28—8 11 mars

PAR HOEY & O'CONNOR.

Actions de la Compagnie de la Loterie du Mexique, et autres, à l'encan.

Succession de George M. Bayly.

No 28,563—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 21 février 1890, il sera vendu à l'encan, les actions ci-après décrites.

Vingt (20) actions du premier stock de la Mexican International Improvement Company.

Une (1) action de la New Orleans Rod and Gun Club. Condition comptant avant transfert.

23 fév—1 2 8 mars

Site de choix, à Alger, pour y bâtir, rue Olivier, entre Eliza et Evelina, à l'encan.

Succession de Rosalie Leitch.

No 28,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 21 avril 1890, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Olivier, Verret, Eliza et Evelina, et mesurant 47 pieds 3 pouces de façade rue Olivier, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. C'est le site le plus désirable qu'il y ait à Alger, faisant directement face au Couvent du Mont Carmel et à l'église Luthérienne Allemande.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1890, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 fév—29—4 8 15 22 29 mars

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chance pour les Laitiers.

Propriété vacante dans le Troisième District à l'encan.

Succession de Sebastian Pablo.

No 26,422—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR A. BRIGNONI, encanteur—Bureau, 38 rue Royale.—Le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé le 23 janvier 1890.

Il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir: 1° Quatorze lots de terre dans le faubourg Washington, trois ème district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 4 inclusivement et 17 à 26 inclusivement de l'îlet No 35 (maintenant l'îlet No 788) borné par les rues Clouet, Prosper, Louisa et Solidelle, sur un plan dressé par Pueyo et Cosnier, le 10 avril 1845, et déposé comme plan No 2 dans le livre de plans No 7, au bureau de A. Ducatel, notaire, et ayant les dimensions suivantes, à savoir: le lot No 1 a 42 pieds 11 pouces de face à la rue Clouet sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Prosper, dont il forme l'encoignure. Les lots Nos 2 et 3 ont chacun 38 pieds 6 pouces de face à la rue Prosper sur 170 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 4 a 38 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la dite rue Prosper sur 170 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 17 a 38 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Solidelle sur 170 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les lots Nos 18 et 19 ont chacun 38 pieds 6 pouces de face à la rue Solidelle, sur 170 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Et les lots 20 à 26 inclusivement mesurant, chaque, 43 pieds 6 pouces de face à la rue Clouet, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Clouet et Solidelle.

2° Deux lots de terre situés dans le Faubourg Tremé, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 15 et 16 de l'îlet No 16 (actuellement No 1515), compris entre les rues Bread, White, Abadie et Onzaga, sur un plan dressé par A. d'Hémécourt, le 12 octobre 1847, et déposé au bureau de L. Hermann, ex notaire; les dits lots mesurent, chaque, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Bread sur 100 pieds de profondeur.

Termes de la vente—Comptant; 10 pour cent payé comptant sur les lieux pour lier la vente. Les taxes de l'année courante, 1890, seront payées par l'acquéreur.

Actes de vente pardevant Jno. R. Legier, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

1er fév—1 15 22—mars 1 8

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés de batture

Deux magnifiques ilets de terre

FAISANT FACE AU FLEUVE

—ET—

A L'AVENUE NAPOLEON.

Allant du Fleuve

—A—

la rue Tchoupitoulas.

PAVÉS EN BLOCS DE PIERRE CARRÉS

Portion de terre de choix touchant aux LOUISIANA ICE WORKS, Allant de la rue Tchoupitoulas au fleuve,

AVEC TOUS LES DROITS DE BATTURE ET DE FUTUR ACCROISSEMENT.

Occasion extraordinaire pour les capitalistes et les propriétaires de fabriques.

Sur la ligne du grand chemin de fer de ceinture.

VENTE EN PARTAGE

—POUR—

REPARTITION D'INTERETS.

Dans l'affaire de

Marie T. Pochelm contre James Fahey, tuteur.

No 25,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur, successeur de C. E. Girardey & Co.—Bureau: No 8 rue Carondelet. SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement par l'Hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 27 juin 1889, et signé le 2 juillet 1889, et d'un ordre en date du 5 mars 1890 de l'Hon. A. Voorhies, de la Cour ci-dessus dans l'affaire susmentionnée, les propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain îlet de terre, composé de douze lots situé dans le Sixième district de cette ville, autrefois ville de Jefferson, numérotés de 1 à 12 inclusivement. Le dit îlet de terre est désigné comme îlet V, en dehors de Water street et entre Napoléon avenue et Berlin street, près du fleuve Mississipi.

Les lots ci-dessus mesurent chacun 25 pieds 2 lignes de face au fleuve Mississipi et ont la façade sur Water street, sur une profondeur d'environ 620 pieds de Water street au fleuve Mississipi, ou 30 pieds 2 pouces de face au fleuve sur 620 pieds de profondeur conformément au plan de Edgar Pilié, arpenteur, en date de mars 1890. La dite propriété a droit à tous les accroissements à l'avenir.

2° Un certain îlet de terre dans le fond du Sixième district, subdivisé en quatre lots de 1 à 24 inclusivement, borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Water et Berlin; les dits lots mesurent chacun 25 pieds et 2 pouces de face à la rue Water sur une profondeur variant de 126 pieds 9 pouces et 4 lignes à 124 pieds 2 lignes, le lot No 1 formant l'encoignure de la rue Water et l'avenue Napoléon; le lot No 12 forme l'encoignure de la rue Water et Berlin; les lots Nos 13 à 24 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 formant l'angle des rues Tchoupitoulas et Berlin et le lot No 24 l'encoignure de la rue Tchoupitoulas et l'avenue Napoléon, sur 300 pieds en profondeur, sur le plan de ... voyer, en date du 5 mars 1890. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

3° Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Tchoupitoulas, Delachaise, Foucher et le fleuve Mississipi, désignée par le No Deux ... sur un plan de E. Pilié, voyer, en date du 5 mars 1890 ... entre R. Pochelm, Albin Rochereau et Mme William T. Mepp, exécuté pardevant James Fahey, notaire, le 24 mars 1877. La dite portion de terre ... dit plan, 113 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas ... au fleuve Mississipi ...

Avec le fleuve en face et la rue Tchoupitoulas dans le fond, la seule rue de la ville pavée en blocs de pierre carrés de la rue de Canal à Napoléon avenue, traversée par deux chemins de fer urbains, et les deux, conjointement avec le chemin de fer de ceinture, fournissant tous les moyens de transport nécessaires pour marchandises.

Le fait seul que l'eau ne coûte rien assurera aux industries manufacturières un joli intérêt sur l'argent placé dans la propriété.

Celle ci est sans rivale et d'une valeur inappréciable comme emplacement pour de grands entrepôts, débarcadères de steamers, ascenseurs, locaux d'emmagasinage, fabriques, et toute industrie exigeant une façade sur le fleuve et l'accès des chemins de fer.

Les titres de la propriété sont des plus anciens et des plus authentiques de l'Etat.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1, et 2 ans, ou à un crédit de 1, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, subdivisés en coupons au gré des parties intéressées, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement de la valeur des billets, ainsi avec la clause de non aliénando. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1890, en sus du prix d'adjudication, et devront verser, au moment de la vente, 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 mars—8 15 22 29 avril 5 12

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de grande valeur dans le troisième district.

Nos 451 et 453 rue des Remparts, entre Union et Français—Maison double à deux étages.

No 402 rue des Remparts, entre Bagatelle et St-Antoine—Un cottage en bois à un étage.

Succession de Frederick Gast.

No 26,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1890, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Remparts, Union, Français et St-Claude, mesurant 30 pieds de façade rue des Remparts, sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison double à deux étages, couverte en ardoises, connue par les Nos 451 et 453 rue des Remparts.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Bagatelle et St-Antoine mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une maison en bois contenant 4 chambres et 3 cabinets et aussi une maison dans le fond contenant 2 chambres, citerne, lieux d'aisance, cour pavée en briques, porte cochère, etc., connu par le No 402 rue des Remparts.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumant les taxes de 1890 en sus du prix de la vente.

Acte de vente pardevant W. M. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 fév—29—mars 1 8 15 22 29

Succession de Zachary Taylor Heap.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,431—Division C—Attendu que James Moff. Heap a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Zachary Taylor Heap, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

8 mars—8 9 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Deuxième et Troisième District.

Succession de Hermann H. Patemann.

No 29,036—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

Succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée de H. H. Patemann.

No 29,037—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division "D", pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée de H. H. Patemann, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 7 mars 1890 dans l'affaire de la succession de Hermann H. Patemann, les propriétés ci-après décrites, pour le compte des deux successions, à savoir:

Premièrement—Sept certains lots ou portion de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, compris entre les rues St-Louis, Prieur, Johnson et la Promenade Carondelet lesquels lots ou portion de terre sont désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, et G, sur un plan du voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, en date du 15 avril 1877 et annexé à un inventaire déposé à l'étude de Jos. D. Taylor, notaire, février 1890, et décrits comme suit:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, et formant l'encoignure des rues St Louis et Prieur et mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis entre lignes égales et parallèles et une façade sur 89 pieds sur la rue Prieur, le lot A a le droit d'usage d'une allée de 3 pieds en commun avec le lot adjacent B

Les améliorations consistent en un joli cottage double, couvert en ardoises avec trois chambres et cuisine de chaque côté, caves, lieux d'aisances, hangars, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre "B", mesurant 34 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 89 pieds entre lignes égales et parallèles. Le dit lot B a le droit d'usage en commun d'une allée de 3 pieds de largeur avec le lot le lot "A".

Les améliorations consistent en un joli cottage double avec 3 chambres et cuisine de chaque côté, caves, lieux d'aisances, écuries avec six places, connu par le numéro municipal No 351 rue St-Louis.

3° Un certain lot de terre désigné par la lettre "C" et mesurant 45 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 89 pieds entre lignes parallèles et égales.

4° Un certain lot de terre désigné par la lettre D et mesurant 31 pieds de face à la rue St-Louis 31 pieds 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 1 0 pieds 4 lignes sur le côté près de la rue Prieur et 118 pieds 4 pouces 6 lignes sur le côté près de la rue Johnson.

5° Un certain lot de terre désigné par la lettre E, et mesurant 31 pieds de face à la rue St-Louis, 31 pieds 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 118 pieds 4 pouces et 6 ligne sur le côté du lot D, et 116 pieds 9 pouces de profondeur sur le côté du lot F.

6° Un certain lot de terre désigné par la lettre F et mesurant en un lot de forme irrégulière de terre et mesure 42 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis, 116 pieds 9 pouces sur le côté près de la rue Prieur et du lot E et 124 pieds 3 pouces et 7 lignes sur le côté opposé près de la rue Johnson étant une ligne oblique s'étendant de la rue St Louis et obliquant vers la rue Prieur, là où elle réunit la ligne du côté opposé qui forme un triangle.

7° Un certain lot de terre désigné par la lettre G et mesurant 36 pieds 11 pouces de face à la rue Prieur, 31 pieds 4 pouces de largeur sur la ligne du fond et 111 pieds 2 pouces sur le côté près de la Promenade Carondelet et 111 pieds sur le côté opposé près de la rue St-Louis.

Secondement—Six certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés sur le Chemin de Gentilly, dans le fond du Troisième District de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq et six sur un plan dressé par Adolphe Knell, le 4 juin 1884, déposé en l'étude de F. E. Laresche, ancien notaire en cette ville, compris entre le Chemin de Gentilly, la Grande Route St Jean, le Chemin de la Crète, la rue Septième et le Canal conduisant au Bayou Sauvage. Les dits lots mesurent, au pied américain, conformément au dit plan, comme suit, à savoir: Le lot un étant une pointe et formant un triangle rectangulaire, 90 pieds 4 pouces 6 lignes de face au Chemin Gentilly, 110 pieds 2 pouces de face au dit canal, 62 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 2; le lot No 2 mesure 26 pieds 6 pouces 5 lignes sur le Chemin Gentilly, 32 pieds 4 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, 62 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 1, 81 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No 3; le lot No 3 mesure 26 pieds 6 pouces 5 lignes de face au Chemin Gentilly, 32 pieds 4 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, 81 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No deux, 99 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No 4. Le No 4: 26 pieds 6 pouces 5 lignes de face au Chemin de Gentilly, 32 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, 99 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No trois, 118 pieds 5 pouces 5 lignes de côté du lot No cinq. Le lot No 5, 26 pieds 6 pouces 5 lignes de face au Chemin de Gentilly, 32 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur ... 118 pieds 5 pouces 5 lignes de largeur sur une seconde largeur, 118 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No quatre, 136 pieds 11 pouces 4 lignes du côté du lot No six. Le lot No 6, 26 pieds 6 pouces 5 lignes de face au Chemin de Gentilly, 21 pieds 1 pouce 7 lignes de largeur dans le fond, 136 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur du côté du lot No Cinq, 129 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la Grande Route St-Jean.

Les améliorations consistent en une bonne maison à double corps de logis couverte en ardoises avant environ trois chambres de chaque côté, avec hangars citernes, lieux d'aisances.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs

8 mars—8 15 22 29—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Hermann H. Patemann.

Nos 29,036—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

Succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée de H. H. Patemann.

No 29,037—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur, Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 19 mars 1890, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan au No 351 rue St-Louis entre Prieur et Johnson, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 7 mars 1890 dans l'affaire de la succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée de H. H. Patemann et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Hermann H. Patemann, les propriétés ci-après décrites, pour le compte des dites successions, à savoir:

Deux vaches laitières, un assortiment de meubles de salon, de chambres à coucher et de cuisine, stove, ustensiles, etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

8 mars—8 11 15 19

Avantageusement situés.

Propriétés améliorées et vacantes dans le Deuxième, Troisième et Sixième Districts.

No 261 rue Bourbon, entre Hôpital et Ursulines, une élégante résidence en briques, se louant $30 par mois.

Rue Chestnut, entre l'avenue Napoléon et Iéna, joli cottage élevé retiré de la rue, avec de grands terrains, se louant $20 par mois.

Terrains vacants rue Douane, Promenade Carondelet, rue Derbigny et l'avenue Hagan.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs les propriétés ci-dessus. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, datés du jour de vente, portant hypothèque spéciale avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de vente jusqu'à parfait paiement, et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de ventes. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1890 en outre du prix de l'adjudication et devant déposer 10 pour cent du montant de l'adjudication avec les encanteurs pour lier la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 fév—22 23—1er mars à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Victoire Tio, veuve de Dorestan Brustié.

No 28,985.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 15 mars 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1890, pour le compte de la dite succession:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme le No 1 dans l'îlet borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Johnson et Galvez, mesurant 19 pieds 11 pouces de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 78 pieds 10 pouces 3 lignes, de face à la rue Johnson, et formant l'encoignure.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Acte de vente pardevant Anatole A. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 fév—8 15 22—mars 1 8 15

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana, and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer un Partage.

Propriété Améliorée de Choix

RUE GRAVIER, PRÈS CLAIBORNE.

In re Mme Margaret Pickett, veuve de Daniel Driscoll, vs A. D. Driscoll et als.

No 26,953—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 15 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu le 13 janvier 1890 et signé le 17 janvier 1890 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 26,952, dans l'affaire de Mme Margaret Pickett, veuve de Daniel Driscoll versus A. D. Driscoll et als, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Clara, Gravier et Magnolia, désigné par le No 6 sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, conformément au dit plan le lot mesure 28 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de 136 pieds 2 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No 365 de la rue Gravier et consistent en une jolie et confortable résidence en bois subdivisée en deux étages, couverte en ardoises, avec galerie de devant et de côté, une bonne maison en bois à un étage (3 chambres) dans le fond, 2 caves, la cour en partie pavée, etc., un bon placement d'argent, et commandera toujours un bon loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, et vis sur la propriété portant intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie, etc.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jno. Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courante

8 fév—8 15 22—mars 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Propriété de choix du Deuxième District.

Résidence rue Royale.

A. Delvaille & fils et A Delvaille et Emile J. Delvaille vs. leurs créanciers.

No 28,800—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS, Albert Paul, Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 avenue St-Charles, en vertu d'un arrêté de l'hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, Dossier No 28,800, en date du 15 février 1890, dans l'affaire de A. Delvaille & fils et de A. Delvaille et Emile J. Delvaille contre leurs créanciers, il sera vendu à l'enchère publique, savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, située dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St-Philippe et Dumaine, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Royale, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle et vaste maison de résidence en briques, à deux étages et avec mansarde, portant le No 226 de la rue Royale. Cette splendide propriété est des plus confortablement subdivisée, ayant de grands et beaux salons, salle à manger richement décorée, manteaux de cheminée en marbre blanc, etc. Aux étages supérieurs il y a des chambres à coucher grandes et bien aérées, cabinets, chambres à bain, etc., cour pavée et tout à fait une des maisons de résidence des mieux choisies du Deuxième District.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 fév—16 22—1 8 15 22 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans Premier District, près du Marché Claiborne.

Succession de George Bairnsfather.

No 27,526—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 janvier 1890, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Claiborne, Gravier et Willow ou Ste Adeline, désigné par le No 5, sur le plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 21 octobre 1867, et déposé en l'étude de J. ... Gustin, notaire et mesurant 27 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Commune, sur une profondeur de 1.0 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par le No 372 rue Commune et consistent en une maison de bois à un étage, jolie et bien bâtie, subdivisée et occupée par une pharmacie et tenue par Henry Grell.

Les améliorations du fond sont une grande bâtisse à deux étages subdivisée comme résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le restant à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur en billets portant intérêt à 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec hypothèque, assurances et les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur pardevant John Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente.

1er fév—1er 8 15 22—mars 1er 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR OPÉRER UN PARTAGE,

Les maisons de résidence, double, de choix, en bois et à deux étages, 102 et 104 rue Félicité.

In re Mme Marie Harrey vs. Harry Harrey et als.

Nos 20,017 et 19,529 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles en vertu d'un jugement rendu le 12 juin 1889 et signé le 21 juin 1889, par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", il sera vendu à l'encan, pour opérer un partage, la propriété suivante, savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, situé dans le carré d'îlet borné par les rues Félicité, Ste Marie, Laurel et Annunciation, mesurant, au pied américain, 36 pieds de façade rue Félicité, sur 161 pieds 3 pouces plus ou moins, sur la ligne le plus rapprochée de la rue Annunciation, et 160 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne du côté de la rue Laurel, le tout, plus ou moins, formé du terrain No 12 et d'une portion du terrain 13 étant 8 pieds du terrain contigu No 12 et une partie des terrains Nos 7 et 8 connue est indiqué sur un plan dressé par le voyer d'Albert Depasseran à Seargent Patt, passé pardevant A. Mazureau, ancien notaire, le 5 mai 1855. Les améliorations consistent en une vaste maison de résidence double, en bois, comprise et bien agencée et construite, désignée par les Nos 102 et 104 rue Félicité.

Condition de la vente—Un tiers comptant et le reste payable à crédit en un et deux ans, en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final. Les billets seront divisés en coupons à la convenance des parties intéressées. Les améliorations devront être assurées aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance transférée au vendeur, etc.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Bernard Titche, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

1 fév—1 8 15 22—1 8 mars

Compagnie d'assurances mutuelles

DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente:

Sur risques d'incendie	$153,295 75	
Sur risques maritimes	2,942 06	
Sur risques de rivières	6,628 62	
Total des primes	$162,557 43	
Moins,—Primes non acquises	49,693	
Primes nettes acquises au 31 mai 1889		$112,864 43
Pertes payées:		
Sur risques de feu	46,842 82	
Sur risques maritimes	1,507 33	
Sur risques de rivières	2,347 28	
Taxes et dépenses, moins intérêts	22,707 36	
Réassurances et primes rendues	13,340 40	
		$1,745,...
Profits		$27,119 14
La Compagnie possède de l'actif suivant:		
Propriétés foncières	$231,628 39	
Actions de banques et de chemins de fer	30,442 55	
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	77,545 63	
Billets recevables	51,424 75	
Primes en cours de collection	18,123 92	
Certificats 6 0/0 de ville	26,207 50	
Billets hypothécaires en par jugement	4,225 00	
Argent comptant	19,008 46	
		$456,725 11

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé P. POURSRY, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20me jour de juin 1889.

Signé, JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	Jos. A. Shakspeare,	
M. W. Smith,	W. H. Behan,	
Paul Capdevielle,	Alden McLellan,	
Adolphe Hopkins,	John B Lallande,	
Paul Fourchy,	D. Fatjo	
	W. Bassett.	

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

La résidence et emplacement de commerce, à un l'est de l'Esplanade, pour cause de départ.

J. V. GOURDAIN, encanteur, office No 87 Bienville, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles—SAMEDI 8 mars—La désirable propriété en briques, coin nord des rues Ravale et Hôpital; au rez de chaussée est un vaste magasin, dans les dépendances en briques il y a trois chambres trois cabinets le tout très habitable. Pour les dimensions du terrain, voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant ou plus; la portion à crédit à un et deux ans, portant 8 0/0 d'intérêt, du jour de l'adjudication; l'acte de vente devant Fils P. Meunier notaire. aux frais de l'acquéreur avec toutes les clauses usuelles et pénales au pareille vente; l'acquéreur devra transférer au vendeur une police d'assurance suffisante et valable pour garantir la portion à crédit, plus assumer les taxes de 1890.

Dix pour cent exigible au moment de l'adjudication.

19 fév—19,22,29,25—mars 1,4,8

Propriété du Deuxième District Centralement située.

La maison de résidence avec devanture en briques, toiture en ardoises, portant le No municipal 146 de la rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne; et une autre maison-cottage en bois à l'arrière, dans la cour de laquelle il y a une douzaine de figuiers en rapport.

Egalement, un grand hangar rue Toulouse, qui peut être utile à un menuisier ou à un débitant de fruits, d'huîtres, de bois et de charbon ou de glace. La maison est en parfait état et est construite sur un terrain formant clé.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur, Bureau 87 rue Bienville—SAMEDI 15 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Toulouse, Bourgogne, Remparts, St-Louis, et mesurant (30) trente pieds de façade rue Toulouse, sur une profondeur de (150) cent cinquante pieds, plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison de résidence simple ayant trois chambres, un cottage simple en bois à l'arrière, ayant deux chambres et une galerie, auvent sur la devanture rue Toulouse, citerne lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance à crédit, à 1 et 2 ans, de un payable en billets garantis par lien du vendeur et hypothèque, portant 8 0/0 d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement; avec toutes les autres clauses usuelles de sûreté, transfert de la police d'assurance et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux du montant de l'adjudication. Toutes les taxes seront payées jusqu'au 1er janvier 1890; celles de 1890 seront payées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 fév—1, 8, 15 mars.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Sixième District,

L'ancienne villa rue Laurel, entre les rues Robert et Upperline.

Une maison de résidence en bois, rue des Ursulines, entre Villeré et Robertson.

Succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars.

Dossier No 27,778—Pour effectuer un partage

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", rendu le 15me jour de janvier 1890, et signé le 2me jour de janvier 1890, Dossier No 27,778, dans l'affaire de la succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars, tous deux décédés et de M. Villars, épouse de F. A. Stinson vs Nellie Villars, pour un partage, en vertu aussi d'un autre ordre de la même honorable Cour dans la même affaire daté du 10 février 1890 et d'un autre de l'enfant de Nellie Villars, sous interdit, il sera vendu à l'enchère publique, il sera vendu:

DANS LE SIXIÈME DISTRICT

1° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Robert et Upperline, désignée par la lettre A, et mesurant 120 pieds de façade rue Laurel sur une profondeur de 200 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de la propriété Villars, une maison de résidence en bois, commode, avant de grandes galeries sur la façade et les côtés. La maison a 12 ou 15 chambres en tout, le tout en bon état, citerne, auvent, etc. Il y a un verger et jardin, à bien donnant de l'ombre, etc.

DEUXIÈME DISTRICT.

2° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, St Philippe et Ursulines, mesurant environ 25 pieds de façade rue des Ursulines sur une profondeur d'environ 120 pieds entre lignes parallèles, et dont une autre profondeur de 26 pieds s'étendant vers un point, plus ou moins, d'après le plan qui on verra sur les lieux de la vente.

Les améliorations consistent en une maisonnette de résidence en bois ayant une galerie sur le côté, 2 chambres cabinet, citerne et etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, 10 0/0 payable comptant sur les lieux, les acquéreurs assumant les taxes de 1890 en sus de la vente.

Acte de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 fév—16 23—mars 1 8 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante résidence en briques de feu capitaine Jesse K. Bell,

Au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

Vente par ordre de la Cour.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District, de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," en date du 10 février 1890, Dossier No 28,094, pour le compte de la succession de Jesse K. Bell, il sera vendu à l'encan—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 3, borné par l'avenue St Charles et les rues Quatrième, Prytania et Washington. Le dit terrain mesure 63 pieds de face à l'avenue St Charles sur une profondeur et 6 cade à la rue Quatrième de 126 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine, conformément à un plan qui servira à la Bourse d'Encan.

Les améliorations consistent en une élégante résidence en brique à quatre étages, achevée élégamment et avec soin et décorée à l'intérieur, et subdivisée pour l'accommodation d'une grande famille, avec tous les conforts et avantages modernes, manteaux de cheminées en marbre, installations de gaz, etc., partout, le tout en bon ordre et en bonne condition. Il y a une remise et écurie en briques à deux étages, avec tous les accessoires voulus et désirables jolie façade, jardin sur le côté et en arrière arbres fruitiers et autres, citerne etc. Le tout loué à bail jusqu'au 1er avril 1890, à M. Albert B. Ishasruck, au prix nominal de $175 par mois.

Le local peut être visité avec une carte des encanteurs.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, du jour de vente. L'acquéreur assumant les taxes de 1890 en outre de son enchère, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant John Bendernagel, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

16 fév—16 23—mars 1 8 15 22

A CARROLLTON,

Un joli cottage en bois avec quatre lots de terre.

Coin des rues Troisième et Burdette.

Succession de Catharine Dillon, décédée.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, Encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet — Le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 3 février 1890, Dossier No 28,796, pour compte de la succession de Catharine Dillon, décédée, il sera vendu à l'encan:

Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de cette ville [Carrollton] dans l'îlet No 123, borné par les rues Burdette, Adams, Troisième et Zimple, qui sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 et contigus l'un à l'autre, et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot No 1 formant le coin des rues Burdette et Troisième.

Les améliorations comprennent un cottage en bois, connu comme le No 131 rue Burdette, ayant 4 chambres, 2 chambres dans la cour; la maison est bien tapissée, la cour pavée, à des fleurs et arbres fruitiers, citernes, etc.

Termes et conditions—Comptant en passant le titre, 10 0/0 payé comptant sur les lieux. L'acquéreur assumant les taxes de 1890 en outre de son adjudication.

Acte de vente pardevant Hewes T. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 fév—6 9 16 23—2 8 mars

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Milton H. Duncan vs ses créanciers—No 29,228—Division B.—Ordre—Qu'une cession des biens du pétitionnaire Milton H. Duncan soit, et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire, en son étude No 170 rue Commune en cette ville, le LUNDI 10me jour de mars 1890, à 11 heures A. M., afin que le pétitionnaire puisse leur soumettre un rapport de ses affaires et de voter sur son application pour sa décharge, et de délibérer sur ... toutes autres questions qui pourraient leurs être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues. Et que Jos. Brewer, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1890.

Signé: FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

5 fév—5 21—10 mars.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin en briques de valeur, No 53 rue Tchoupitoulas entre Natchez et Poydras.

Propriété de batture de valeur.

Huit lots de terre de choix, rues Tchoupitoulas et Water entre Washington et Sixième.

Deux lots de terre de choix, coin des rues Tchoupitoulas, Water et Soraparu.

La résidence en bois à deux étages, 342 rue Dauphine immédiatement après la rue Esplanade.

Un grand morceau de terre pour jardin, en arrière de la propriété ci-dessus.

Dans l'affaire de

Andrés Molinary vs Mme Lola Fatjo, femme de James A. Planchard et son mari et als.

Vente pour un partage. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 8 mars 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 21 janvier 1890 et signé le 27 janvier 1890, Dossier No 28,759, dans l'affaire de Andrés Molinary vs Mme Lola Fatjo, femme de James P. Planchard et son mari et als, aussi en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la même cour Division C, daté le 3 février 1890, Dossier No 27,840, la succession de Domingo Fatjo, en faveur des mineurs Lilly et Arthur Fatjo, pour un partage, il sera vendu à l'encan:

QUATRIÈME DISTRICT.

Rues Tchoupitoulas et Water, entre les rues Washington et Sixième.

1° Huit lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Public, la rue Water, Washington et Tchoupitoulas, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 faisant face à la rue Water et les lots Nos 5, 6, 7 et 8, qui se trouvent en arrière et faisant face à la rue Tchoupitoulas, lesquels dits lots sont adjacents l'un à l'autre et mesurant comme suit:

Le lot No 1 mesure 23 pieds 3 pouces et 7 lignes de face au Chemin Public ou à la rue Water, 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 82 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Washington, et 82 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot No 2. Le lot No 2 mesure 23 pieds 3 pouces et 6 lignes de face au Chemin Public ou à la rue Water, 24 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 82 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 1, et 82 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3.

Le lot No 3 mesure 23 pieds 3 pouces et 7 lignes de face au Chemin Public ou à la rue Water 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 81 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot No 2, et 82 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne le divisant du lot No 2. Le lot No 4 mesure 23 pieds 3 pouces et 6 lignes de face au Chemin Public ou à la rue Water, 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 81 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot No 3, 81 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Sixième. Le lot No 5 mesure 23 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas, 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 81 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Sixième et 81 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 6.

Le lot No 6 mesure 23 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas, 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 81 pieds 5 pouces et 5 lignes de côté le divisant du lot No 5 et 82 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 7. Le lot No 7 mesure 23 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas, 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond, sur 82 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 6 et 82 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot No 8. Le lot No 8 mesure 23 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond, sur 82 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 7, et 82 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Washington.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une maison en bois, devanture en briques, couverte en ardoises, etc., ... un cottage en bois sur le coin ...

Coin des rues Tchoupitoulas, Water et Soraparu.

2° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Soraparu et Pleasant, désignés par les Nos 12 et 13 formant le coin des rues Tchoupitoulas et Soraparu et la rue Water et Soraparu, mesurant 29 pieds 2 pouces et 7 lignes de façade rue Tchoupitoulas, ... sur la rue Soraparu ... profondeur de 69 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 12. Le terrain No 5 ou 12 mesure 29 pieds 2 pouces et 7 lignes de façade rue Water sur une profondeur de 69 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Soraparu, ... et 68 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Pleasant.

Magasin en briques à trois étages No 53 rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasin, Natchez et Poydras, désigné comme le terrain No 12 et mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 160 pieds, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages solidement construit avec fenêtres à l'épreuve du feu, couvert en tôle, corniches en granit, en parfait état.

DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Une maison de résidence en bois à deux étages No 342 rue Dauphine, près Esplanade.

4° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Dauphine, (ci-devant Grandshommes), et Bourbon (ci-devant Bagatelle) et désigné sur la lettre A et mesurant 20 pieds de façade rue Dauphine, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison de résidence en bois à deux étages, confortable avec dépendance à deux étages, portant le No 342 de la rue Dauphine et a 10 ou 12 chambres, installations à gaz partout, citerne, auvent, etc.

Vastes terrains nus à l'arrière.

5° Un morceau de terre ensemble avec l'une ou toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré précédemment décrits, désigné par la lettre B et mesurant 44 pieds du côté de et parallèle à la rue Dauphine, sur une profondeur d'environ 65 pieds, 6 pouces, et plus ou moins, entre lignes parallèle, mesure américaine. Ce terrain est au centre d'un carré. Il est tracé en plates-bandes et est à l'arrière de la propriété ci-dessus décrite; aussi derrière les maisons de résidence des juges Lavillebeuvre, de l'Hon. Chs. F. Claiborne, de M. Jules Tuyes et d'autres messieurs connus, et est une excellente terre pour jardin ou lieu de récréation.

Toutes ces mesures sont plus ou moins améliorées et sont d'après des plans que l'on verra sur les lieux de la vente.

Conditions—Pour l'intérêt des deux mineurs, Lillie et Arthur Fatjo, soit deux cinquièmes (2/5) de la moitié indivise de toute la propriété à des échéances à un et deux ans de crédit, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente, hypothèque spéciale avec privilège du vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, pas de comptant requis; et pour le reste de la propriété un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente et toutes les autres clauses de sécurité. Tous les billets de crédit seront divisés en coupons à la convenance des personnes intéressées. Les différents acquéreurs assumeront les taxes de 1890 en outre de leurs enchères et feront un dépôt comptant de 10 pour cent sur les deux.

Les actes de vente pardevant Thos. Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 fév—5 9 16 2 —mars 2 8.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON,	EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ,	H. GALLY,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT,	W. G. VINCENT,
JULES TUYES,	E. LAROUSSINI,
GUS. PITOT.	J. W. HINCKS.

24 fév '89—1an.

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

Importateur de

VINS ET LIQUEURS

—Et marchand de—

produits des Compagnies et de Planteurs ...